

Laporte lauréate du Prix reconnaissance conciliation travail-famille 2016

Le 18 juin dernier, Laporte a eu l'honneur d'être le récipiendaire du « Prix reconnaissance conciliation travail-famille » dans la catégorie « Plus de 50 salariés » au Québec pour l'année 2016.

Ce prix, décerné par le ministère de la Famille, rend hommage aux organisations qui instaurent de bonnes pratiques de gestion pour faciliter la conciliation des responsabilités familiales et professionnelles de leur personnel. La remise s'est déroulée lors du Gala « Les grands prix de la relève » organisé par le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (RJCCQ).

Avant-gardiste dans l'âme, Laporte a toujours su s'adapter et répondre aux besoins de sa clientèle comme à ceux de ses employé(e)s. « Nos pratiques basées sur la flexibilité, la créativité et le savoir-faire nous ont permis de devenir en peu de temps la plus grande firme d'ingénierie dans les domaines pharmaceutique et alimentaire au Canada. Toutefois, cela n'aurait pas été possible sans l'expérience, l'engagement et l'esprit de famille qui règnent au sein de la firme. » souligne Daniel Laporte, Président. D'ailleurs, toute l'équipe, accompagnée des leurs, a reçu le prix sur fond de musique « We are family »!

Les pratiques de conciliation travail-famille mises en place depuis plusieurs années sont au cœur de la stratégie de recrutement et de rétention. « Nos mesures sont offertes à tous nos employé(e)s, et ce, dès le premier jour de travail. » affirme Pascale Daher, gestionnaire des ressources humaines.

En plus des trois semaines de congé accordées dès la première année d'embauche, une semaine supplémentaire s'ajoute lors de la période des Fêtes. En outre, l'ensemble des employé(e)s et de la direction profitent d'un horaire flexible. Ainsi, depuis plusieurs années, M. Laporte, père de cinq enfants, travaille quatre jours par semaine afin de passer plus de temps avec sa famille et se ressourcer.

« Étant à l'écoute des demandes de nos employé(e)s, nous adaptons nos pratiques régulièrement. Toute requête est étudiée puis soumise à consultation; si elle est accordée, celle-ci devient une mesure pour tous. » conclut Mme Daher.

C'est dans ce cadre que le « Prix reconnaissance conciliation travail-famille » prend tout son sens, car il récompense des années de pratiques inhérentes à la culture de Laporte.